

Communiqué de presse - 02/10/2023

ETAT CIVIL

## UN BUREAU DES NAISSANCES AU CHD

### LES JEUNES POUSES

de La Roche-sur-Yon Agglomération

Dans le cadre de l'opération de plantation massive *100 000 arbres pour demain* qui a pour objectifs de préserver les communes de l'agglomération des changements climatiques et favoriser leur végétalisation, la Ville de La Roche-sur-Yon offre aux jeunes parents aggro-yonnais (pour chaque naissance au CHD ou à la clinique Saint-Charles), la possibilité de planter un arbre à la naissance de leur enfant.

Toutes les modalités seront communiquées aux parents lors de la déclaration de naissance.

.....

### BUREAU DES NAISSANCES

Prise de rendez-vous sur

[lrsy.fr](http://lrsy.fr)

ou au : 02 51 47 47 29

**A compter de ce lundi 2 octobre 2023, les heureux parents d'un enfant né à la maternité du CHD Vendée pourront effectuer la déclaration de naissance directement auprès du nouveau bureau d'État-Civil des naissances ouvert au sein de l'hôpital.**

Soucieux de proposer un service public de qualité et accessible au plus grand nombre, la Ville de La Roche-sur-Yon et le Centre Hospitalier Départemental Vendée ont souhaité offrir aux futurs parents un véritable service de proximité visant à faciliter leurs démarches administratives lors de la naissance de leur enfant.

Le bureau d'État-Civil des naissances se situe au rez-de-chaussée du pôle Mère-Enfant.

Les parents peuvent prendre rendez-vous sur le site de la ville : [lrsy.fr](http://lrsy.fr) ou par téléphone au 02 51 47 47 29.

